



Les aînés handicapés

n° 33

Un aîné canadien sur quatre a un handicap ou une invalidité de longue durée. En 1999, 25 % de toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus vivant chez elles avaient un tel problème de santé, comparativement à 18 % des gens de 55 à 64 ans et à moins de 10 % de ceux de 25 à 54 ans.

Il n'est pas surprenant de constater que la proportion des aînés ayant une invalidité de longue durée augmente nettement en fonction de l'âge. En 1999, 35 % des personnes âgées de 85 ans ou plus avaient une invalidité ou un handicap, par rapport

à 28 % des aînés de 75 à 84 ans et à 22 % de ceux de 65 à 74 ans.

Chez les plus de 75 ans, les hommes et les femmes sont à peu près autant susceptibles de déclarer un degré quelconque d'invalidité. Toutefois, parmi les aînés de 65 à 74 ans, les femmes sont beaucoup moins susceptibles que leurs homologues masculins de présenter une invalidité. En 1999, 18 % des femmes âgées de 65-74 ans ont déclaré un degré quelconque d'invalidité, comparativement à 26 % des hommes de ce groupe d'âge.

Pourcentage des aînés ayant un handicap ou une invalidité de longue durée, 1999

